

## BILAN MORAL

Les actions de Vetos-Entraide sont à la fois des actions d'aide, de prévention du mal-être professionnel et de promotion du mieux-être. Elles se placent sur deux axes, individuel et collectif.

Nous avons pour cette année plusieurs objectifs :

- Pérenniser l'association
- Aider à fédérer l'entraide vétérinaire au sein de la profession
- Continuer à identifier et prévenir les différents sources de mal-être de la profession
- Diffuser les outils de VE

## L'ESPACE CONFIDENTIEL D'ECOUTE ET L'AIDE TECHNIQUE

### ESPACE CONFIDENTIEL D'ÉCOUTE: GROUPE « ECOUTER »

Le groupe a pour objectif l'accompagnement moral des vétérinaires et de leur famille. La confidentialité est de règle. Le principe d'autonomie impose de respecter la liberté de l'appelant. Celui-ci peut à tout moment contacter l'espace d'écoute par différents moyens :

- par mail : une « bouteille à la mer », symbole situé sur la page d'accueil du site de Vétos-Entraide, permet par un simple clic d'envoyer un message. Une réponse est donnée dans les 24 heures qui suivent la réception de ce message.
- par courrier écrit à : Espace confidentiel d'écoute de Vetos-Entraide, 145, route d'Avignon, 30000 Nîmes.
- Par téléphone dont le **nouveau numéro** est le 09 72 22 43 44. L'appel est alors redirigé vers le portable d'un membre de l'Espace d'écoute. L'appelant est invité, s'il ne reçoit pas de réponse, à laisser ses coordonnées s'il désire être contacté.

Le groupe s'est enrichi de deux nouveaux venus et le retour d'une ancienne écoutante.

Le groupe s'est formé cette année en région parisienne sur une durée de deux jours et ces deux jours de travail ont permis d'intégrer les nouveaux arrivants et de réviser les bases existantes de l'écoute et d'approfondir les bases de l'écoute par téléphone. Il est apparu la nécessité de définir précisément les champs de compétences de l'Espace d'écoute et de les rendre plus lisibles pour les appelants.

Cette année nous avons comptabilisé 45 appels dont la moitié par téléphone environ et l'autre moitié par mail. Seul le premier appel est pris en compte, ensuite il peut y avoir des échanges multiples parfois sur plusieurs semaines ou même d'une année sur l'autre. Il est difficile de faire un classement des problèmes évoqués car souvent tous se mêlent. Nous avons eu moins d'appels pour reconversion pure mais des appels pour des divorce, difficultés financières, harcèlements par clients, par confrères, conflits avec associés, collaborateurs, salariés, et supérieurs, plusieurs appels pour des difficultés de reprendre le travail veto après un long arrêt et impossibilité de trouver une structure d'accueil.

Il semble aussi nécessaire de mieux communiquer sur ce qu'est l'écoute car les appelants sont parfois surpris de cette approche, ils s'attendent à trouver une aide plus pratique

## AIDE TECHNIQUE : GROUPE « TECHNIKAID »

Ce groupe a pour objectif de répondre aux demandes techniques de certains appelants. Les membres de Technikaid ont élaboré depuis deux ans une **charte** dans le but d'éclairer précisément les objectifs et les limites de leur action. Cette charte précise les limites de l'action du groupe, ainsi que les règles de confidentialité, subsidiarité, bénévolat et responsabilité. Elle définit un cadre qui protège appelant et aidants, par exemple en limitant dans le temps l'aide apportée. Elle peut aussi servir lors de l'intégration de nouveaux aidants dans Technikaid.

Les membres du groupe, tous bénévoles, ne sont pas nombreux et ne peuvent se substituer aux aides disponibles par ailleurs (syndicat, société de conseil). L'acceptation ou le refus d'un dossier se fait en fonction de critères, souvent subjectifs, de sincérité, de subsidiarité et de disponibilité des uns et des autres. Le groupe n'a pas d'obligation de résultat, mais une obligation de moyens qui est dirigée principalement par sa conscience et sa méticulosité.

Les deux groupes Technikaid et Ecouter travaillent en bonne coordination encore qu'on constate toujours une difficulté de scinder les deux types d'aide.

Cette année Teknikaid a traité 3 dossiers représentant environ 25 heures de travail.

## ACTIONS DE COMMUNICATION

Un **groupe « communication »** avait été créé afin de rendre cohérentes les actions de VE en termes de communication externe et interne, et de faciliter la tâche des rédacteurs, graphistes et webmasters. Ses membres souffrent du manque de disponibilité chronique.

Grâce à l'action continue et sans relâche de notre webmaster pour entretenir la vie de l'association le nombre d'abonnés à la grande liste ne cesse de croître, il atteint les 277 inscrits.

**LA GRANDE LISTE** continue d'être animée autour de nombreux sujets personnels, professionnels, de société, d'actualité. Elle manque un peu d'animation ces derniers temps.

Cette grande liste permet d'exprimer des ressentis personnels mais aussi de débattre des sujets d'actualité : législation sur les médicaments, directive service, continuité des soins. Outre son activité de modération, l'association informe régulièrement les adhérents à la liste de discussion des projets et des actions menées par Vétos-entraide. L'accès à la grande liste est gratuit et libre de toute adhésion à l'association.

**LE SITE** entretient un nombre constant de visiteurs (inscrits à ce jour). Les visiteurs ne reviennent pas régulièrement sur le site malheureusement et il faudrait trouver un moyen de les inciter à y aller plus souvent.

Un système de collecte des inscriptions et des dons en ligne facilite la tâche des futurs adhérents.

Patrick, notre webmaster propose, dans l'idée de maintenir l'attrait des inscrits du site, d'envoyer chaque semaine un mailing même bref, avec une info "pertinente" susceptible de relancer l'intérêt et de rappeler l'existence de l'association. Ce peut être une info prise dans la presse ou autre en rapport avec nos buts; une info brève, même si c'est "carnet rose" ou "noir"...selon; ça peut être aussi un portrait, une histoire de reconversion, des éléments qui sont déjà sur le site mais que les inscrits ne vont pas forcément chercher, le rappel de "écouter" ou autres...

## AUTRES ACTIONS

**Presse:** Nous avons été très discrets cette année dans la presse . La manifestation Veto Boulot Bobo ainsi que les 10 ans de VE, même si elle a été annulée au dernier moment faute de participants ont pu relancer notre visibilité. Nous sommes toujours présents dans les annuaires Roy et Bourgelat. Un article d'une consœur de Vetos-entraide , Christinne Perdreau, a paru récemment dans la semaine vétérinaire suite au décès d'un confrère. Un gros article de fond autour des Risques psycho sociaux a été proposé à la revue de l'ordre et paraîtra prochainement.

**Participation au prix de l'Ordre :** le document Anubis a été envoyé mais n'a pas été primé.

**Opérations Vœux solidaires :** Comme les années précédentes, cette opération a été renouvelée par Alcyon, et nous avons pu en bénéficier.

#### **Les 10 Ans de Vetos –Entraide :**

Il a semblé nécessaire de fêter la date anniversaire des 10 Ans de Vetos-Entraide. Un document relatant les principales clés de l'histoire de l'association a été rédigé par Jacques Carreau et sera bientôt mis en ligne.

Malgré le grand nombre d'invitations lancée et une communication réalisée précocement la participation à ce Week-end s'avère décevante et nous avons donc du annuler la manifestation.

#### **SOIREES VETSTIM**

Nous avons pu à l'initiative des syndicats départementaux de l'hérault et des Bouches du Rhône, présenter la calculette VETSTIM à Montpellier et à Marseille. Cette présentation a reçu un accueil très favorable et nous allons essayer de renouveler l'opération dans d'autres départements. Plus que jamais, œuvrer au sein du tissu local apparaît être nécessaire et efficace et nous devrions construire des relais solides.

La calculette et son mode d'emploi sont désormais mis en ligne sur le Site

#### **AUTRES GROUPES DE TRAVAIL ET PERSPECTIVES**

##### **RPS ET RSI**

Les professionnels libéraux ne bénéficient pas de médecine professionnelle. La volonté du régime est de développer une politique de prévention des risques professionnels à destination des artisans commerçants et prof. Libérales. La caisse développe un ensemble d'outils qui ont pour but de sensibiliser informer et conseiller le travailleur indépendant. Cette campagne comporte de multiples supports

-une brochure de conseils de prévention simples pour se protéger et adaptés à l'activité professionnelles du TI (Travailleur indépendant)

-un autoquestionnaire : qui permet au TI d'évaluer son exposition au risque

-une fiche de synthèse et d'orientation permettant d'orienter le médecin traitant dans sa démarche de prévention

-une fiche retour médecin permettant la remontée d'informations vers le RSI

La stratégie consiste à inciter le TI à consulter son médecin traitant qui jouerait en quelque sorte le rôle de médecin du travail.

Après une première phase d'expérimentation la profession des vétérinaires a été sollicitée pour participer à cette campagne . Dans ce cadre Vetos-Entraide a été sollicitée aux côtés de l'Ordre, du Syndicat , de la CARPV

et de l'ordre régional PACA (C Roy) pour faire partie du groupe de travail participant à l'élaboration des divers documents, VE apportant son expertise en ce qui concerne les risques psychosociaux.

5 ou 6 réunions sont prévues au siège du RSI pour le courant de l'année. Une convention a été signée entre le RSI et Vetos-Entraide, qui permet d'indemniser les frais de bouche et de déplacement.

---

## RPS ET PROSPECTION

Une réflexion est menée à l'heure actuelle afin d'étudier les moyens d'effectuer une étude prospective chez les vétérinaires de l'impact des RPS, et des principaux facteurs de risque.

---

## EVOLPRO

Ce groupe de travail créé à l'initiative de Vincent DATTEE et soutenu par Jacques CARREAU auquel se sont joints T JOURDAN, Laurent JESSENNE, Gil WITKE et moi même, a l'ambition de fournir des outils adaptés au vétérinaire tout le long de l'évolution de sa carrière depuis le choix de son activité professionnelle jusqu'à la retraite.

Le groupe a accumulé un grand nombre de données et de témoignages et a mis en place sur le site un onglet EVOLPRO constitué :

- d'une liste de documents utiles à la réflexion et donnant des informations précieuses (données démographiques, protection sociale, financement des projets de reconversion....)
- d'une liste de témoignages qui ne demande qu'à s'étoffer
- d'outils d'aide à la réflexion dont un questionnaire
- d'adresses utiles
- de fiches métiers tirés de la thèse de Muriel Rabino avec son aimable autorisation.

Un nouveau document : « comment se faire plaisir en restant vétérinaire » (N MASSAL) a vu le jour cette année.

L'exploitation statistique (et anonyme) du questionnaire d'aide à la reconversion est en cours (160 questionnaires remplis en ligne sur les 12 derniers mois environ).

---

## PROJET DE FEDERATION DE L'ENTRAIDE VETERINAIRE

Ce projet à l'initiative de Véronique Bianchetti , présidente de l'ACV avait pour ambition de réunir les associations d'Entraide , le syndicat et l'ordre des vétérinaires sous couvert d'une association unique, dénommée l'AVEC. Les buts et les moyens de chacune de ces associations et instances se sont avérés trop différents pour envisager une réunification de l'entraide vétérinaire dans un cadre statutaire rigide.

- L'objectif final était une meilleure prise en compte des besoins des vétérinaires, tant dans l'aide directe que la prévention : ces besoins sont parfois financiers, souvent techniques (aides comptables,

aides juridiques, aides administratives, aides à la formation), moraux et psychologiques. Notre association possède une réelle expertise sur ces sujets.

- Vetos- Entraide entretenait des craintes, à savoir entre autres la perte de visibilité des valeurs fortes de l'association, le risque d'essoufflement des administrateurs au sein d'une autre structure associative lourde, et plus encore la perte de confiance en Vetos- Entraide des membres de la profession, adhérents ou non.
- A l'heure actuelle il semblerait que pour pallier à ces risques le regroupement éventuel devrait se faire de manière informelle, sans statuts particuliers, et devrait être animé alternativement par les présidents de chaque association. Une charte interne organisationnelle pourrait être prévue ainsi qu'un calendrier de travail et de rencontre avec l'ensemble des instances professionnelles

Au bilan : plusieurs heures de travail et d'échanges et la participation à une réunion qui n'a finalement pas abouti .

En revanche l'idée d'œuvrer de concert reste intéressante.

La réunion des délégués sociaux à l'initiative de l'ordre est une excellente initiative . Elle permet aux acteurs locaux de prendre contact avec ces structures d'Entraide dont Vetos-Entraide, présente lors de cette journée.

## EN CONCLUSION

Nous devons pérenniser les fondamentaux de Vetos-Entraide : l'écoute, l'aide technique, la liste de discussion.

Les réunions locales ont montré leur intérêt et nous devons trouver le moyen de les multiplier afin de permettre d'une part de mieux faire connaître l'association, d'autre part de fournir les outils développés par Vetos-Entraide.

VE possède un capital sympathie fort et le nombre de ses adhésions n'est pas à la hauteur.

Nous n'avons toujours pas trouvé les moyens de susciter un nouvel élan. Peut être qu'une piste pourrait consister à rendre les membres de la liste de discussion davantage acteurs dans l'association.

Nous devons aussi développer à travers les délégués sociaux un véritable maillage national d'aide confraternelle en association avec l'ACV et l'AFFV et la CARPV.

*vétos-entraide* Edith Beaumont